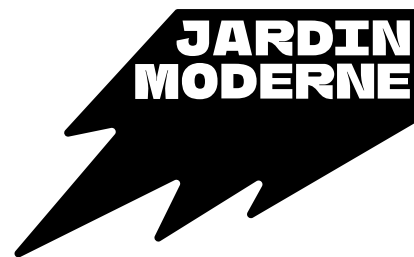


FORMATION 2026-2027



COMPRENDRE LA RÉGLEMENTATION ET FORMALISER LES CONTRATS DU SPECTACLE VIVANT

Prochaine session

Du 26 au 27 janvier 2027

Du 20 au 21 mai 2027

Durée

14h sur 2 jours

→ Nous annonçons sur notre [site Internet](#) les dates des sessions programmées tout au long de l'année.

Tarif

560€

→ Des [dispositifs de financements](#) sont possibles. Nous consulter pour les modalités.

S'inscrire

Cliquez sur [ce lien](#)

Plus d'informations

- Le [règlement intérieur, les conditions de vente et les modalités pratiques](#)
- Découvrir les [autres formations proposées](#)
- Le calendrier des [sessions annoncées](#)

Taux de satisfaction

100% des stagiaires 2025-2026 ayant répondu à notre enquête sont satisfait·e·s de cette formation.

Produire un spectacle demande de connaître l'environnement juridique et les différentes obligations et responsabilités de chaque acteur·rice de la filière pour conclure et formaliser le contrat adapté.

Public

Administrateur·trice·s de production, chargé·e·s d'administration, chargé·e·s de production, assistant·e·s de production, collaborateur·trice·s d'un service administratif d'une entreprise de spectacle, agent·e·s de collectivités.

Formatrice

Depuis plus de 20 ans, Séverine Rozet évolue dans le secteur culturel en tant qu'administratrice au sein de structures artistiques et culturelles variées : association, compagnie, théâtres et SMAC. Son parcours l'a amenée à travailler dans les domaines du théâtre, de la danse et des musiques actuelles, au contact d'équipes, de modèles économiques et de réalités de production très différentes. Aujourd'hui, elle poursuit son activité en indépendante à travers des missions d'accompagnement, de conseil, de formation et d'appui aux transitions des structures culturelles et de leurs équipes.

Prérequis

Toute personne amenée à rédiger ou gérer des contrats.

Objectifs

- ▶ Comprendre le cadre juridique du spectacle vivant.
- ▶ Appréhender la réglementation applicable aux activités du spectacle vivant.
- ▶ Identifier les catégories de contrats d'engagement et commerciaux, ainsi que les principes généraux pour formaliser le contrat adapté.

Contenus

- ▶ Le cadre réglementaire de la production et de l'organisation de spectacles vivants :
 - Le cadre légal (les entrepreneur·euse·s de spectacles, la licence, les spectacles occasionnels, le GUSO).
 - L'entrepreneur·euse de spectacles employeur·euse (droit du travail, conventions collectives, obligations liées à l'embauche des salarié·e·s).
 - Les spécificités liées à l'engagement des artistes et des technicien·ne·s (contrat, rémunération, régime de l'intermittence).
- ▶ Les contrats du spectacle :
 - Généralités sur les contrats et relations contractuelles dans la filière du spectacle vivant.
 - Le contrat d'engagement.
 - Le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle.
 - Le contrat de coréalisation.
 - Le contrat de coproduction.

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'études de cas collectives et d'échanges d'expériences.

Modalités d'évaluations

Les participant·e·s répondent à un questionnaire afin d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session.

Matériel recommandé

Pas de matériel nécessaire.

Mise à jour : 03/06/2026

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des problématiques de santé nécessitant l'adaptation d'une formation ?

Contactez Gaëlle Haslé, référente handicap :
contact.formation@jardinmoderne.org
02 85 29 30 09

Contacts

→ Gaëlle Haslé, attachée de formation :
contact.formation@jardinmoderne.org
02 85 29 30 09

→ Gaël Cordon, coordinateur formation & référent pédagogique :
formation@jardinmoderne.org
02 99 14 24 13

Le Jardin Moderne, 11 rue du Manoir de Servigné 35000 RENNES
02 99 14 04 68 - www.jardinmoderne.org
SIRET 419 541 719 00011 / APE 9001 Z

Le Jardin Moderne est un organisme de formations enregistré sous le numéro 53 35 08308 35.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.